



SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2018



leHavre

SOMMAIRE



<u>BUDGETS VILLE DU HAVRE -Principal + Annexes-</u>	6
• Répartition des budgets ville par politiques publiques	7
• Programme d'équipement de la Ville	8-9
• Répartition du programme d'équipement 2018	11
<u>BUDGET PRINCIPAL - INFORMATIONS GENERALES</u>	
• Budget Principal 2017 et 2018	14-15
• Structure générale du Budget Principal - Recettes	16-17
• Structure générale du Budget Principal - Dépenses	18-19
• Structure générale du Budget Principal - Equilibre budgétaire des sections Investissement et Fonctionnement	20-21
<u>SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL</u>	
• Structure de la section d'investissement - Recettes	24-25
• Structure de la section d'investissement - Dépenses	26-27



SECTION FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

- Structure de la section de fonctionnement - Recettes 32-33
- Recettes de fonctionnement - Dotations de l'Etat 35
- Recettes de fonctionnement - Dotations communautaires 37
- Recettes de fonctionnement - Recettes non fiscales 39
- Recettes de fonctionnement - Impôts indirects 41
- Structure de la section de fonctionnement - Dépenses 44-45
- Dépenses de fonctionnement - Personnel 47
- Dépenses de fonctionnement - Activités des services municipaux 49
- Dépenses de fonctionnement - Subventions, participations, contingent 51
- Répartition des dépenses de fonctionnement 53

ENCOURS DE DETTE ET ANNUITES D'EMPRUNTS

- Endettement 57

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

- Impôts directs locaux - Bases d'imposition (nettes) 60-61
- Impôts directs locaux - Taux d'imposition ville du Havre 63
- Impôts directs locaux - Produit des contributions directes 65

BUDGETS ANNEXES

- Budgets annexes de la Ville du Havre - Section d'investissement - Dépenses 69
- Budgets annexes de la Ville du Havre - Section de fonctionnement - Dépenses 71
- Budgets annexes de la Ville du Havre 73

LEXIQUE

76-77

BUDGETS VILLE DU HAVRE

Principal + Annexes

BUDGETS VILLE DU HAVRE : PRINCIPAL + ANNEXES

(en millions d'euros courants)

BUDGET PRINCIPAL B.P. 2017: 315,38) B.P. 2018 : 310,91) - 1,4 % <i>dont</i>	+	BUDGETS ANNEXES B.P. 2017: 29,89) B.P. 2018: 25,84) - 13,6 % <i>dont</i>	=	BUDGETS VILLE DU HAVRE B.P. 2017 345,27) B.P. 2018 336,75) - 2,5 % <i>dont</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT B.P. 2017: 89,71) B.P. 2018 : 86,62) - 3,5 % <i>dont</i>	+	SECTION D'INVESTISSEMENT B.P. 2017: 7,17) B.P. 2018: 8,44) + 17,8 % <i>dont</i>	=	SECTION D'INVESTISSEMENT B.P. 2017: 96,88) B.P. 2018: 95,06) - 1,9 % <i>dont</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 2017: 225,67) B.P. 2018 : 224,29) - 0,6 %	+	SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 2017: 22,72) B.P. 2018: 17,40) - 23,4 %	=	SECTION DE FONCTIONNEMENT B.P. 2017: 248,39) B.P. 2018: 241,69) - 2,7 %

Ces chiffres correspondent au total des dépenses réelles budgétées

(hors doubles comptes : variation des stocks (0,50 M€), subventions d'équilibre versées aux budgets annexes (4,07 M€) et avances versées aux budgets annexes (7,22 M€))

REPARTITION DES BUDGETS VILLE PAR POLITIQUES PUBLIQUES (en millions d'euros courants)

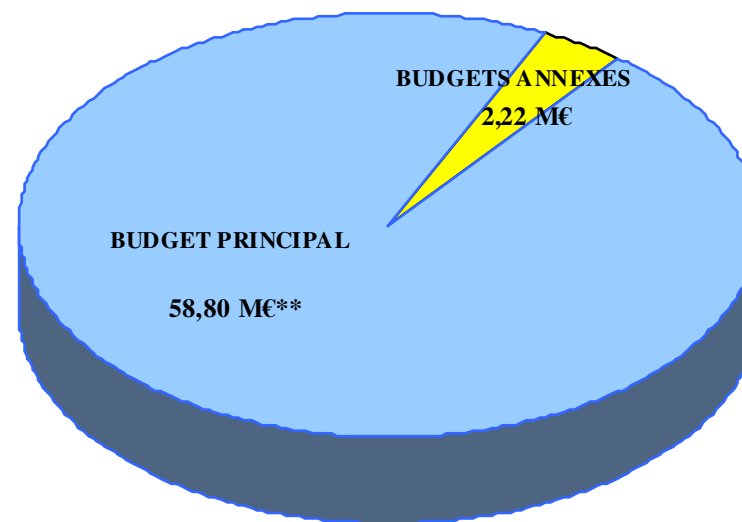
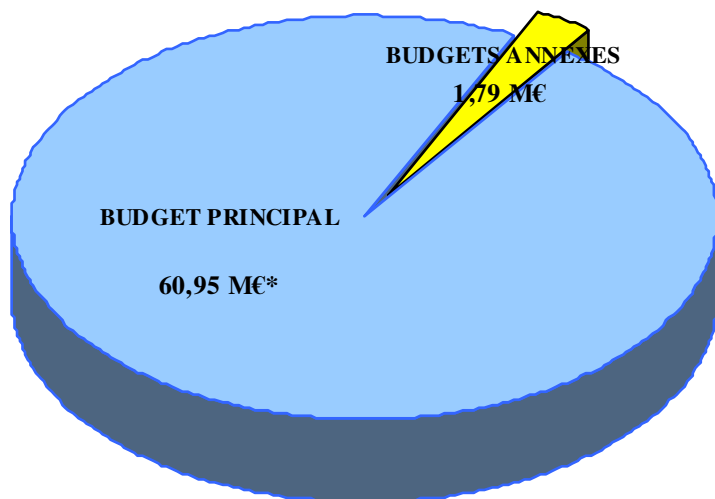
<i>Politiques publiques</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement + Investissement</i>	<i>Part relative</i>
Attractivité et rayonnement	7,19	7,41	14,60	5,2 %
Culture	28,28	3,73	32,01	11,4 %
Sport et nautisme	14,60	2,12	16,72	5,9 %
Cohésion sociale et solidarité	22,09	1,12	23,21	8,2 %
Education et enfance	46,54	5,41	51,95	18,4 %
Qualité et sécurité des espaces publics	45,01	10,13	55,14	19,5 %
Développement et renouvellement urbain	15,69	18,01	33,70	12,0 %
Maintenance et modernisation du patrimoine	15,39	8,10	23,49	8,3 %
Pilotage et moyens de la collectivité	24,72	4,99	29,71	10,5 %
Vie des assemblées et élections	1,59	0,00	1,59	0,6 %
TOTAL	221,10	61,02	282,12	100,0 %
<i>Opérations financières</i>	<i>20,59</i>	<i>34,04</i>	<i>54,63</i>	

PROGRAMME D'EQUIPEMENT DE LA VILLE

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET 2017: 62,74 M€

TOTAL BUDGET 2018: 61,02 M€



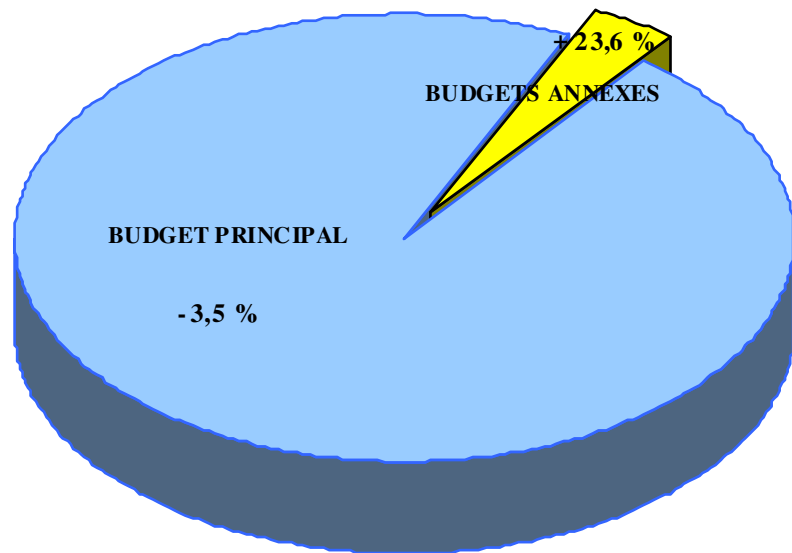
* dont 3,45 M€ de subventions d'équipement

**dont 2,23 M€ de subventions d'équipement

PROGRAMME D'EQUIPEMENT DE LA VILLE

VARIATION BUDGET 2018/BUDGET 2017

TOTAL : - 2,8%

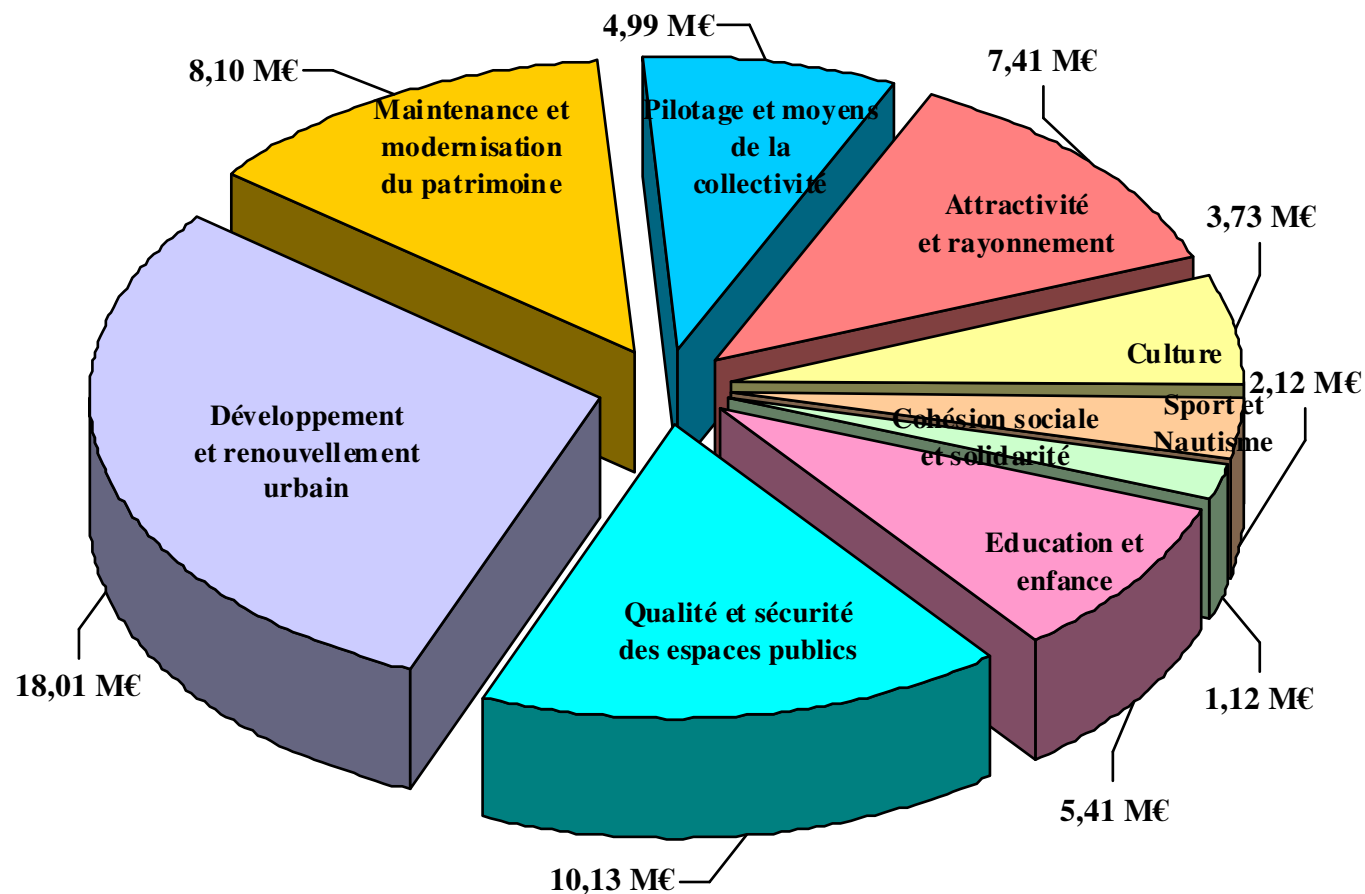


Le programme d'équipement 2018 est quasiment identique en valeur à celui de 2017.

REPARTITION DU PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2018 PAR POLITIQUES PUBLIQUES

(en millions d'euros (M€) courants)

BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES : 61,02 M€



BUDGET PRINCIPAL

INFORMATIONS GENERALES

BUDGET PRINCIPAL

(en millions d'euros (M€) courants)

2017

(Rappel)

BUDGET PRINCIPAL

(Section d'Investissement et Section de Fonctionnement)

dont Section d'Investissement

dont Section de Fonctionnement

sont exclus les opérations comptables internes et l'autofinancement

MONTANT

PART RELATIVE

328,43 M€	
98,90 M€	30,1 %
229,53 M€	69,9 %

2018

BUDGET PRINCIPAL

(Section d'Investissement et Section de Fonctionnement)

dont Section d'Investissement

dont Section de Fonctionnement

sont exclus les opérations comptables internes et l'autofinancement

MONTANT

PART RELATIVE

322,19 M€	
93,83 M€	29,1 %
228,36 M€	70,9 %

BUDGET PRINCIPAL

Variation

B.P. 2018

/

B.P. 2017

Budget Principal

(Section d'Investissement et Section de Fonctionnement)

dont Section d'Investissement

dont Section de Fonctionnement

sont exclus les opérations comptables internes et l'autofinancement

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017

- 1,9 %

- 5,1 %

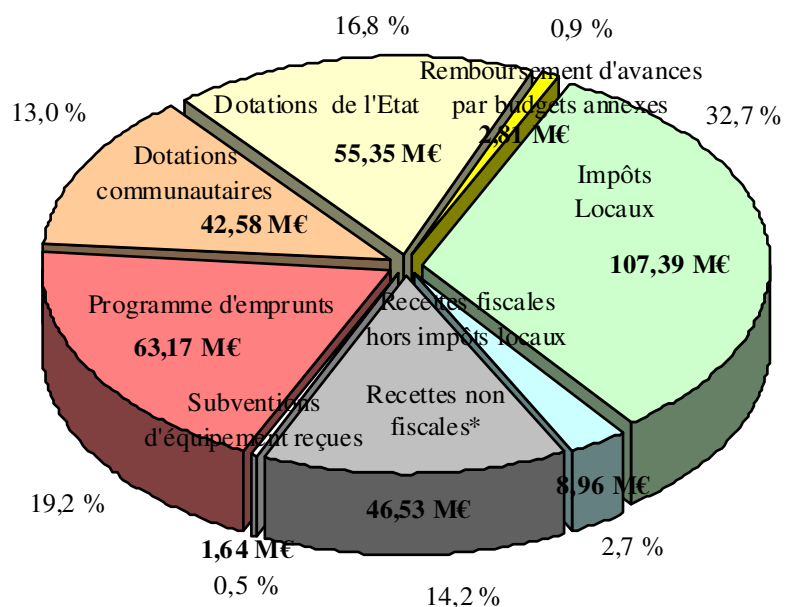
- 0,5 %

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

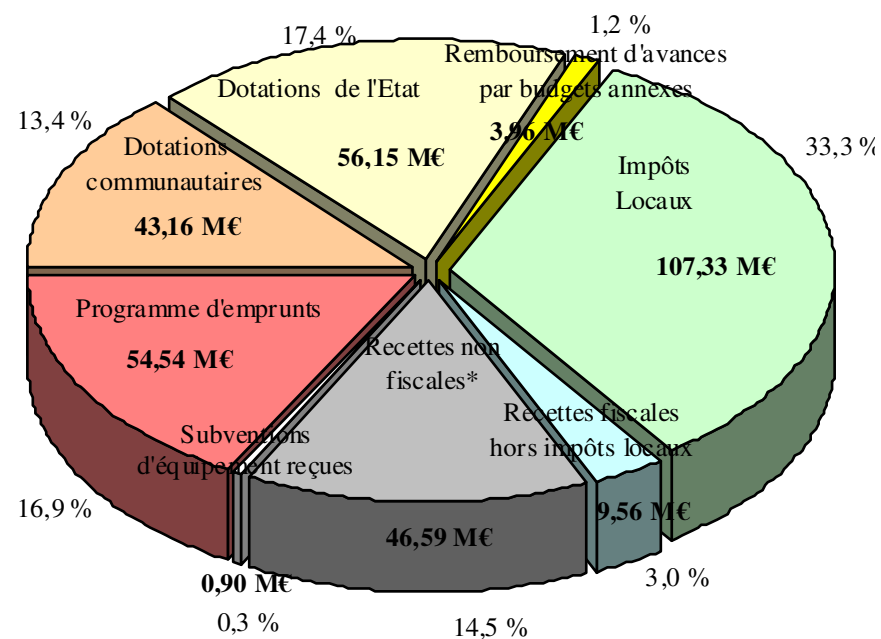
Recettes

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2017 : 328,43 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 322,19 M€



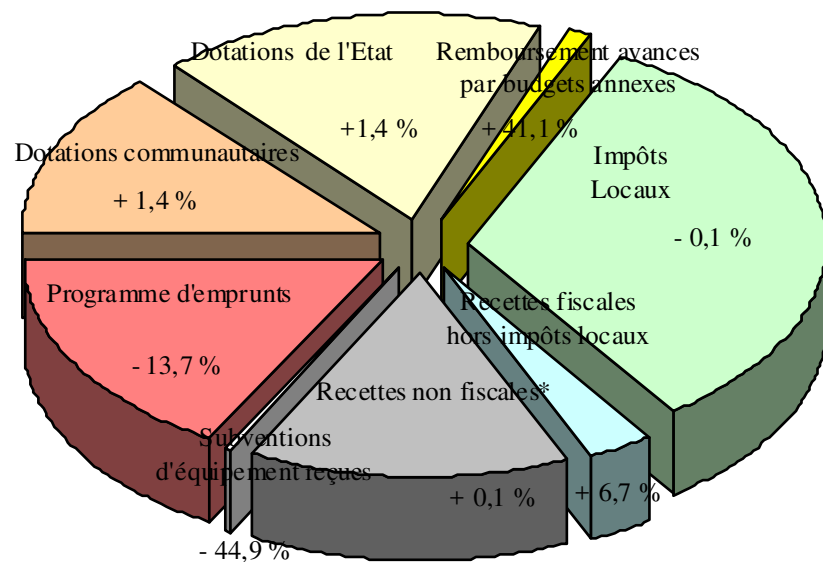
*Recettes non fiscales de fonctionnement + Recettes diverses d'Investissement + Cessions d'immobilisations

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Recettes

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017

TOTAL : - 1,9 %



Les recettes globales sont en baisse de 1,9% en raison principalement de la réduction du programme d'emprunt (- 8,6 M€).

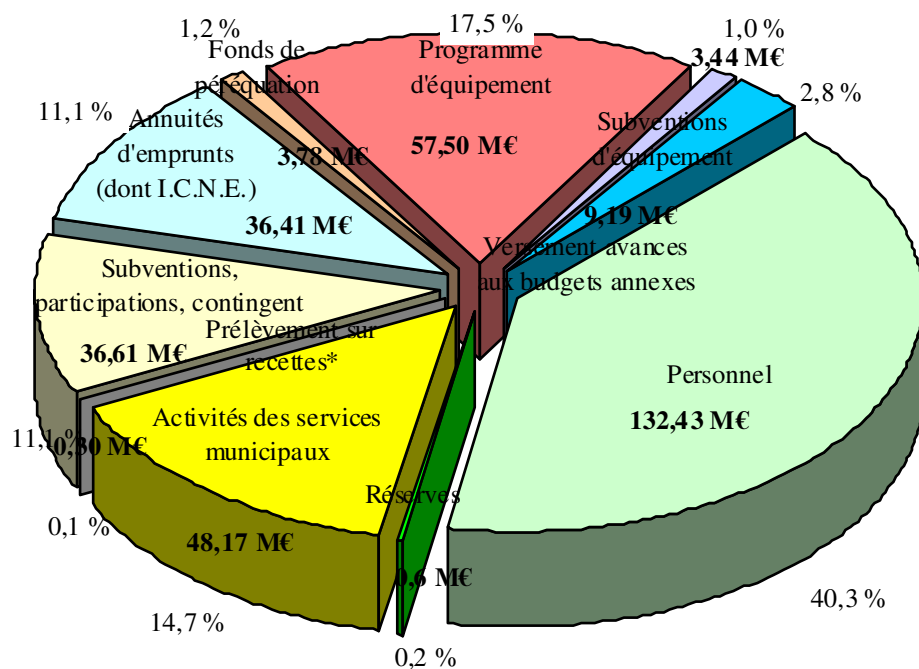
(*) Recettes non fiscales de fonctionnement + Recettes diverses d'Investissement + Cessions d'immobilisations

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

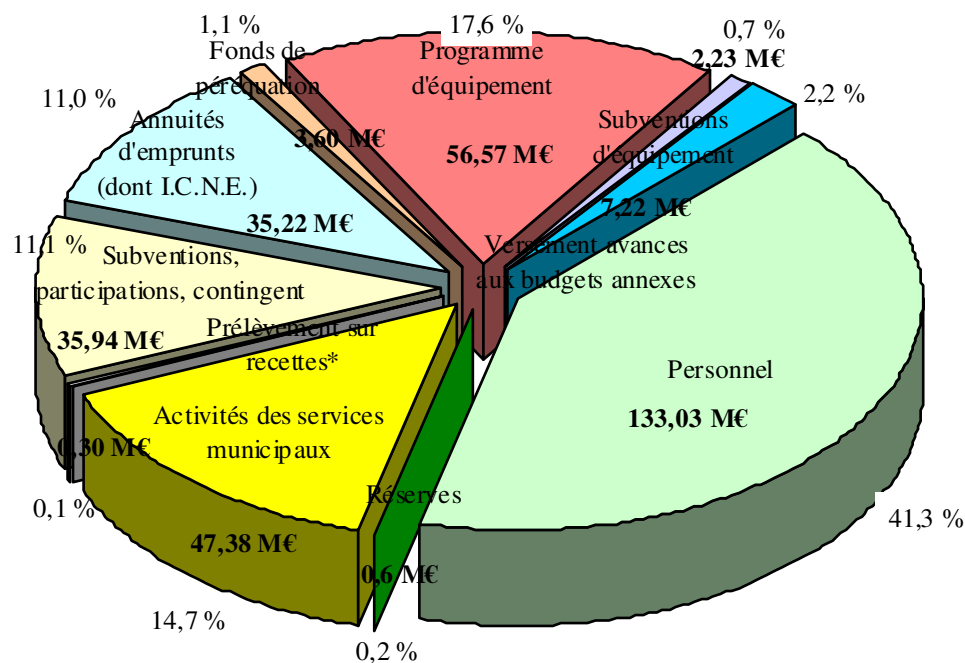
Dépenses

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2017 : 328,43 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 322,19 M€



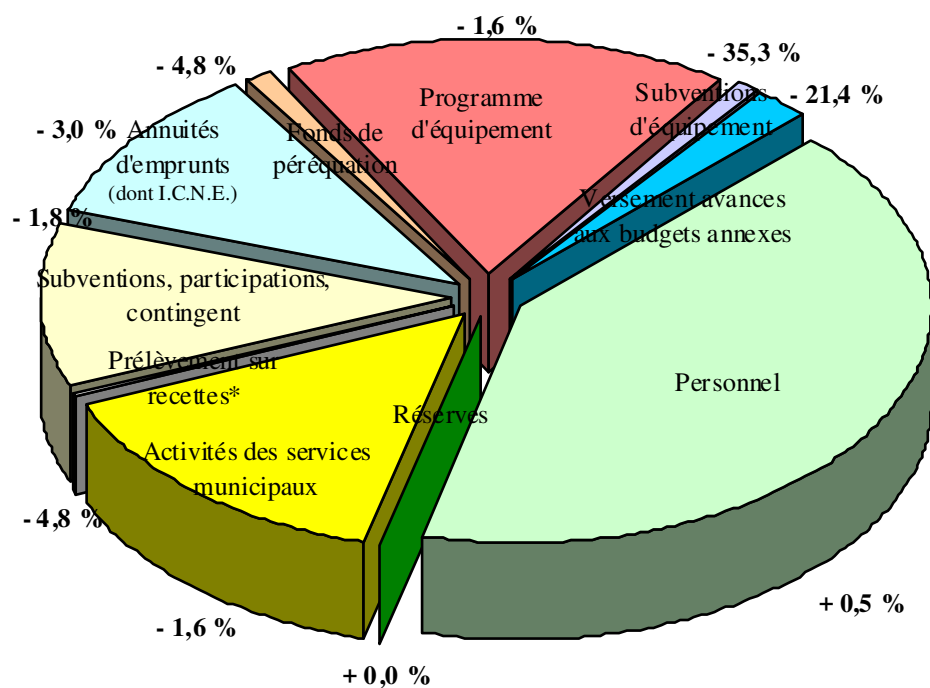
*Abattement exceptionnel pour manifestation culturelle (casino) et dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants.

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Dépenses

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017

TOTAL : - 1,9 %



La diminution des dépenses provient essentiellement de la baisse du programme d'équipement et des subventions d'équipement (- 2,15 M€), du versement d'avances aux budgets annexes (- 1,97 M€), de l'annuité de la dette (- 1,09 M€) et des efforts des services sur les dépenses de fonctionnement.

*Abattement exceptionnel pour manifestation culturelle (casino) et dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants.

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Equilibre budgétaire des sections Investissement et Fonctionnement

(en millions d'euros (M€) courants)

BUDGET PRIMITIF 2017

BUDGET PRIMITIF 2018

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PROGRAMME D'EQUIPEMENT VDH 57,50 M€	EMPRUNTS 63,17 M€	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 229,23 M€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 249,97 M€	PROGRAMME D'EQUIPEMENT VDH 56,57 M€	EMPRUNTS 54,54 M€	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 228,06 M€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 252,68 M€
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT 3,45€	AUTRES RECETTES 12,48 M€			SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT 2,23 M€	AUTRES RECETTES 14,97 M€		
RESERVE 0,30 M€	REMBOURSEMENT AVANCES PAR BUDGETS ANNEXES 2,81 M€			RESERVE 0,30 M€	AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 24,32 M€		
VERSEMENT D'AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES 9,19 M€	AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 20,44 M€			VERSEMENT D'AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES 7,22 M€			
REMBOURSEMENT EMPRUNTS 28,46 M€				REMBOURSEMENT EMPRUNTS 27,51 M€			
98,90 M€	98,90 M€	RESERVE 0,30 M€		93,83 M€	93,83 M€	RESERVE 0,30 M€	
		AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 20,44 M€				AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE 24,32 M€	
		= 249,97 M€	= 249,97 M€			= 252,68 M€	= 252,68 M€

STRUCTURE GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

Equilibre budgétaire des sections Investissement et Fonctionnement

VARIATION B.P. 2018/2017

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PROGRAMME D'EQUIPEMENT VDH - 1,6 %	EMPRUNTS - 13,7 %	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 0,5 %	RECETTES DE FONCTIONNEMENT + 1,1 %
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - 35,3 %	AUTRES RECETTES + 20,0 %		
RESERVE 0,0 %	REMBOURSEMENT AVANCES PAR BUDGETS ANNEXES + 41,1 %		
VERSEMENT AVANCES AUX BUDGETS ANNEXES - 21,4 %	AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE + 19,0 %		
REMBOURSEMENT EMPRUNTS - 3,3 %		RESERVE 0,0 %	
		AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE + 19 %	
Total : - 5,1 %		Total : + 1,1 %	

L'autofinancement budgétaire de 24,32 M€ augmente de 3,88 M€ permettant ainsi de maintenir la capacité de désendettement prévisionnelle (11 ans) à un niveau conforme aux prescriptions de la loi de programmation des finances publiques.

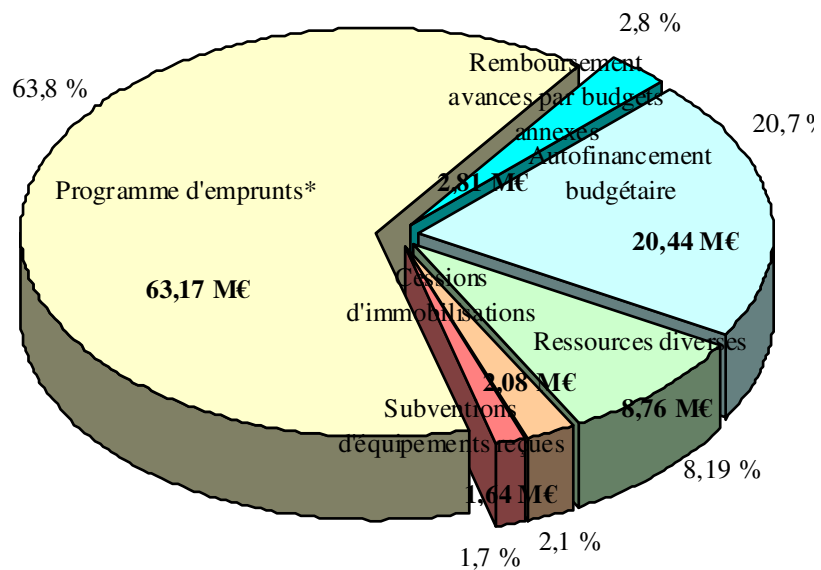
SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

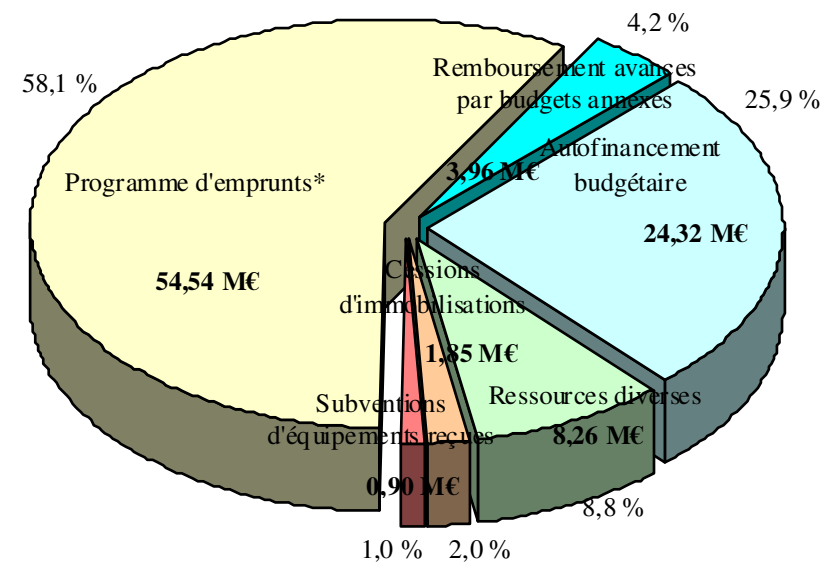
Recettes

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2017 : 98,90M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 93,83 M€



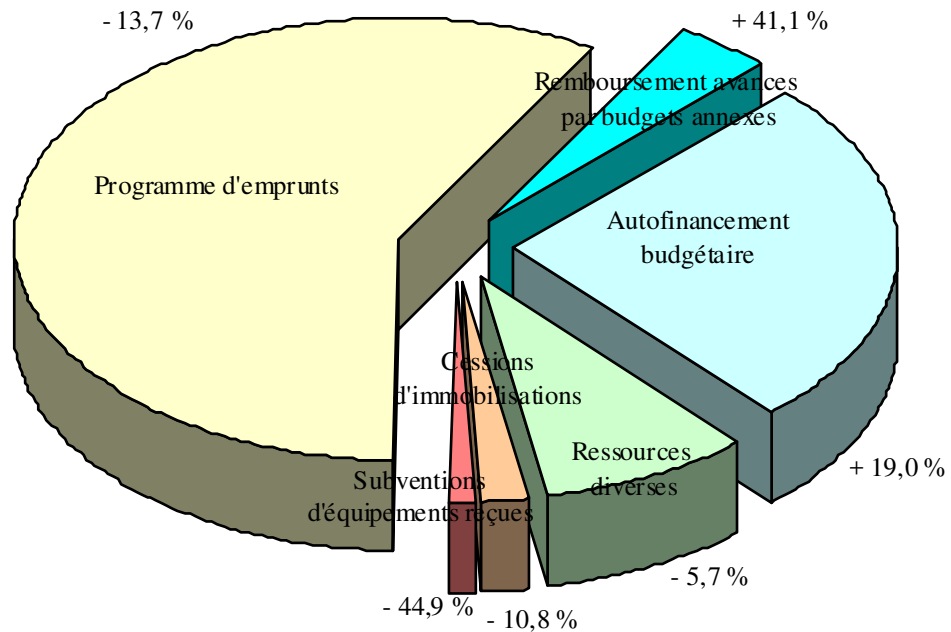
*Hors opérations budgétaires de trésorerie (18,30 M€ en 2017 et 16,40 M€ en 2018) équilibrées en dépenses et en recettes.

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017

TOTAL: - 5,1 %



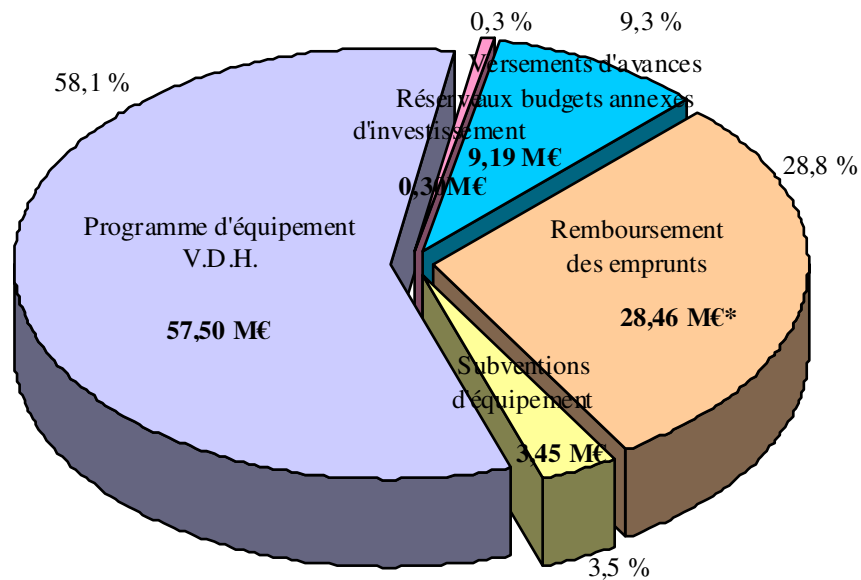
Le recours à l'emprunt est en baisse en 2018 en lien avec la légère diminution du programme d'équipement et l'augmentation de l'autofinancement.

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

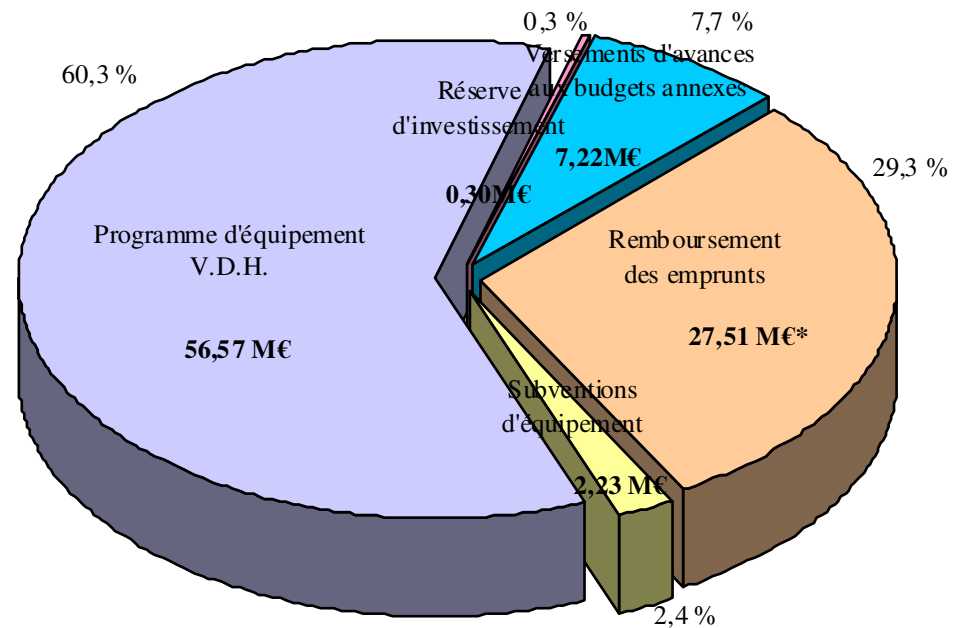
Dépenses

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2017 : 98,90 M€



TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 93,83 M€



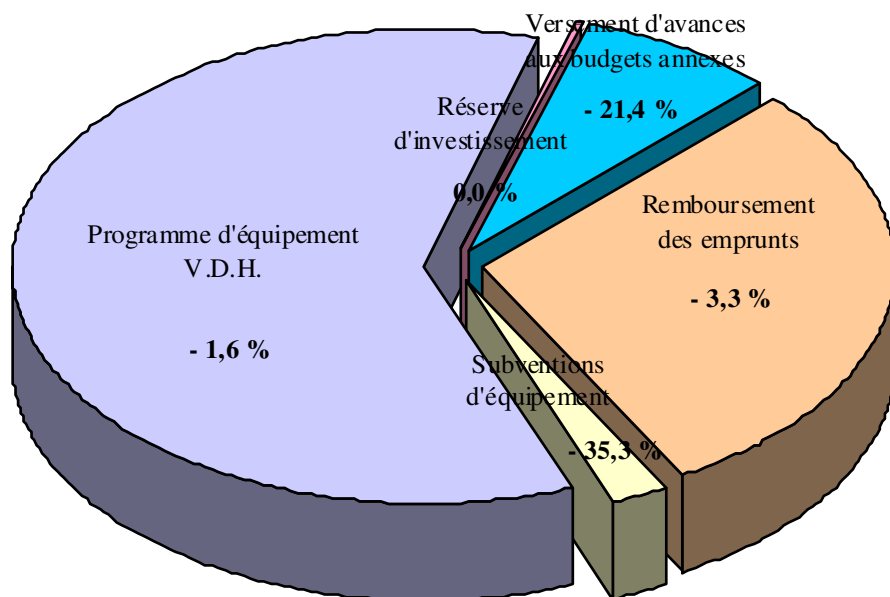
*Hors opérations budgétaires de trésorerie (18,30 M€ en 2017 et 16,40 M€ en 2018) équilibrées en dépenses et en recettes.

STRUCTURE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017

TOTAL : - 5,1 %



Le programme d'équipement est conforme aux autorisations de programme déjà adoptées et celles à voter pour la réalisation de la 2^{ème} période triennale du PPI 2015-2020.

SECTION FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

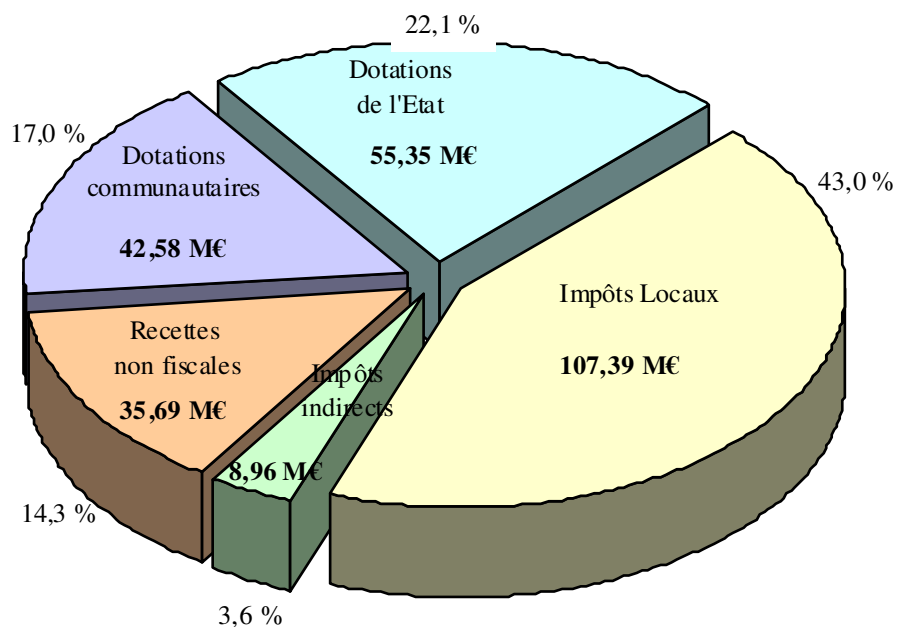
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

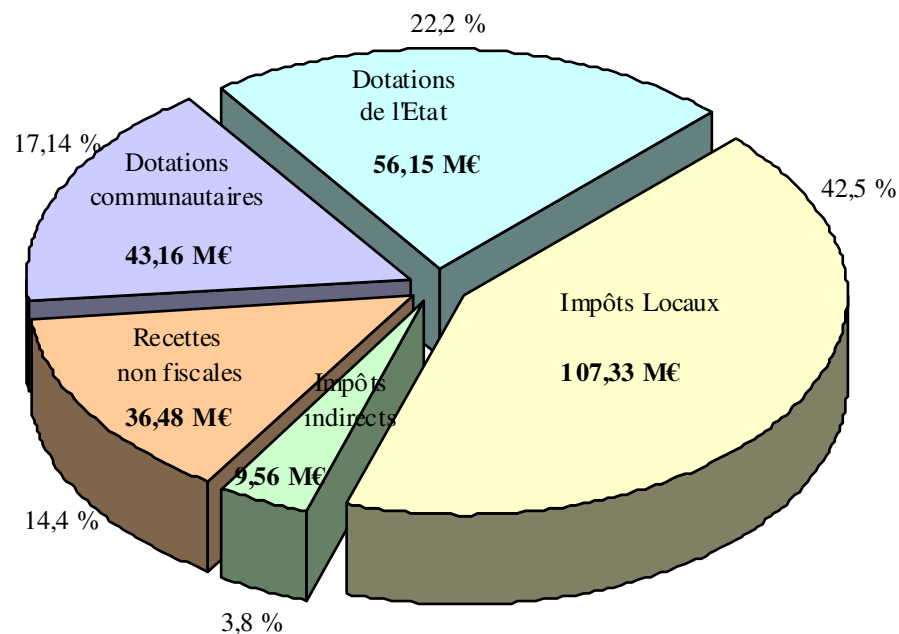
Recettes

(en millions d'euros (M€) courants)

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2017 : 249,97 M€



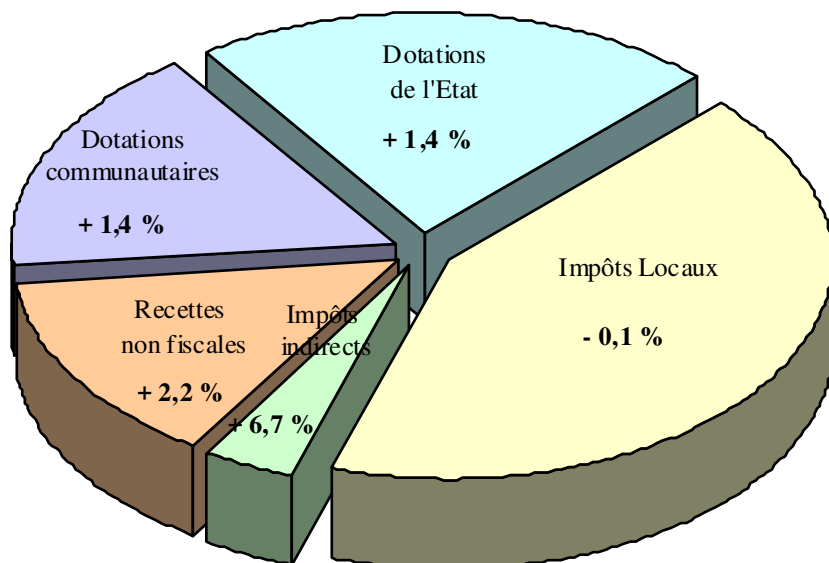
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 : 252,68 M€



STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017
TOTAL : + 1,1 %



Après quatre années de baisse, les dotations de l'Etat seront en légère progression en 2018.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations de l'Etat

(en millions d'euros courants)

<u>DOTATIONS DE L'ETAT</u>		
B.P. 2017 :	55,35)
) + 1,4 %
B.P. 2018 :	56,15)

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

<u>DOTATION FORFAITAIRE</u>
B.P. 2017 : 34,19)
) + 0,1 %
B.P. 2018 : 34,24)

La dotation forfaitaire se stabilise en 2018.

<u>DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE</u>
B.P. 2017 : 11,60)
) + 13,1 %
B.P. 2018 : 13,12)

La réforme de la DSU doit permettre une hausse du produit perçu.

<u>FONDS DE COMPENSATION DE TAXE PROFESSIONNELLE</u>
B.P. 2017 : 4,20)
) - 13,3 %
B.P. 2018 : 3,65)

Ces fonds sont constitués de la dotation unique spécifique de TP, en baisse, et de deux fonds gelés (dotation de compensation de la réforme de la TP et fonds national de garantie individuelle des ressources)

<u>COMPENSATIONS FISCALES TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIERE</u>
B.P. 2017 : 5,22)
) - 3,4 %
B.P. 2018 : 5,04)

Fonds de compensation (exonérations de taxe d'habitation et de foncier bâti) dont compensation d'exonération de taxe foncière de certains bailleurs sociaux

<u>AUTRES DOTATIONS</u>
B.P. 2017 : 0,14)
) - 28,6 %
B.P. 2018 : 0,10)

DGF Permanents syndicaux : 0,02
 Dotation de recensement : 0,03
 Dotation Spéciale Instituteurs : 0,003
 Dotation titres sécurisés : 0,05

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations Communautaires provenant de la CODAH

(en millions d'euros courants)

<u>DOTATIONS COMMUNAUTAIRES</u>		
B.P. 2017 :	42,58)
) + 1,4 %
B.P. 2018 :	43,16)

<u>ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE</u>		
B.P. 2017 :	36,84)
) - 0,3%
B.P. 2018 :	36,74)

Cette dotation est égale à la différence entre le produit de la taxe professionnelle perçu l'année précédant la mise en place de la taxe professionnelle unique au sein de la CODAH et le montant des charges nettes transférées à la CODAH.

<u>DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE</u>		
B.P. 2017 :	5,74)
) + 11,9 %
B.P. 2018 :	6,42)

Dotation permettant qu'une partie de la croissance du produit de taxe professionnelle soit versée aux communes membres de la CODAH pour assurer à celles-ci une garantie de la progression de leurs ressources et corriger progressivement les écarts de richesse fiscale existant entre ces communes.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes non fiscales

(en millions d'euros courants)

<u>RECETTES NON FISCALES</u>		
B.P. 2017 :	35,70)
B.P. 2018 :	36,49)
		+ 2,2 %



<u>RECETTES D'EXPLOITATION ET DU DOMAINE</u>	
B.P. 2017 :	19,11)
) + 0,2 %
B.P. 2018 :	19,16)

Produits des redevances, des droits d'entrées, des locations du patrimoine, de la restauration scolaire et des accueils péri-scolaires...

<u>SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</u>	
B.P. 2017 :	9,82)
) + 1,4 %
B.P. 2018 :	9,97)

Subventions et participations reçues de l'Etat, des Collectivités Territoriales et d'autres organismes tels que la CAF (contrats enfance et temps libre).

<u>AUTRES RECETTES</u>	
B.P. 2017 :	3,37)
) + 13,3 %
B.P. 2018 :	3,82)

Participations des budgets annexes aux charges du budget principal.
Remboursement de charges diverses.

<u>RECETTES LIEES AU PERSONNEL PERMANENT</u>	
B.P. 2017 :	3,39)
) + 4,4 %
B.P. 2018 :	3,54)

Remboursement à la Ville de rémunérations et charges par les structures intercommunales, dont la CODAH.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPÔTS INDIRECTS

(en millions d'euros courants)

<u>IMPÔTS INDIRECTS</u>		
B.P. 2017 :	8,96)
) + 6,7 %
B.P. 2018 :	9,56)



Taxe sur l'électricité, droits de mutation, impôts sur les spectacles, droits sur les emplacements publicitaires, prélèvement sur le produit brut des jeux dans le casino.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

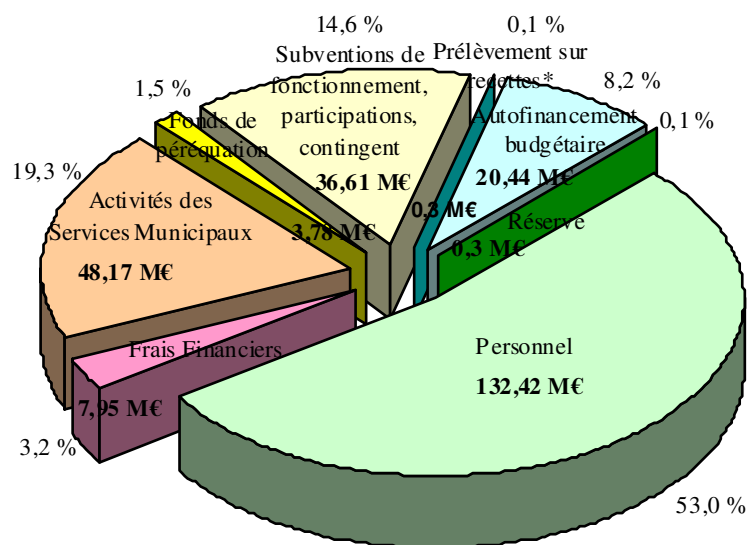
STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

(en millions d'euros (M€) courants)

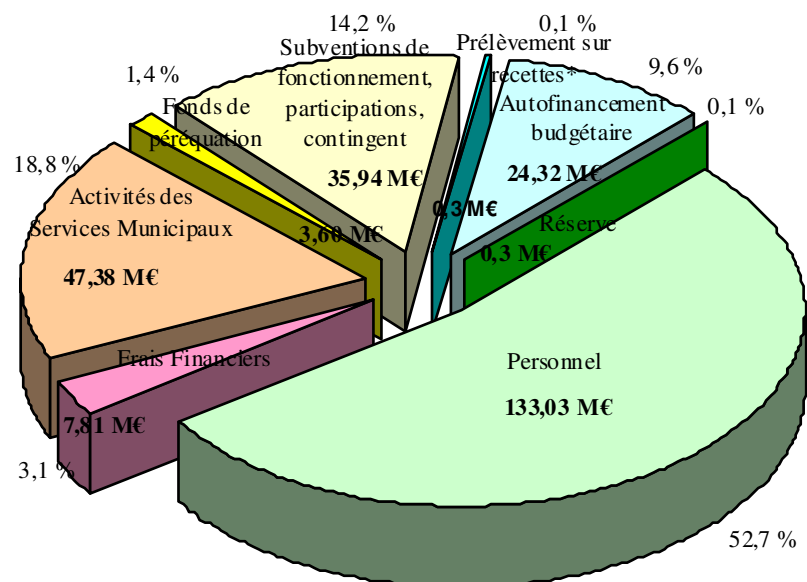
TOTAL : BUDGET PRIMITIF 2017 : 249,97 M€

229,23 M€ (hors autofinancement et réserve 2017)



TOTA: BUDGET PRIMITIF 2018 : 252,68 M€

228,06 M€ (hors autofinancement et réserve 2018)



*(abattement casino et dégrèvements logements vacants)

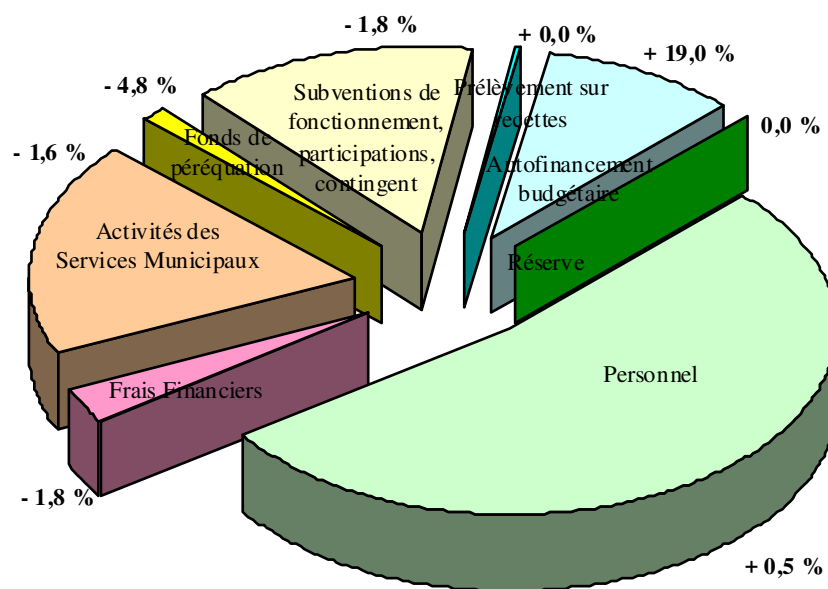
STRUCTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

VARIATION B.P. 2018/B.P. 2017

TOTAL : + 1,1 %

(- 0,5 % hors autofinancement et réserve)



Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent d'augmenter le niveau d'autofinancement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Personnel

(en millions d'euros courants)

<u>PERSONNEL</u>	
B.P. 2017 :	132,42
B.P. 2018 :	133,03

) + 0,5 %



PERSONNEL PERMANENT

B.P. 2017 :	119,06)
) + 0,0 %
B.P. 2018 :	119,02)

HEURES SUPPLEMENTAIRES

B.P. 2017 :	1,70)
) - 19,8 %
B.P. 2018 :	1,37)

PERSONNEL NON PERMANENT (dont contrats d'artistes)

B.P. 2017 :	8,67)
) + 8,6 %
B.P. 2018 :	9,42)

AUTRES CHARGES

B.P. 2017 :	2,99)
) + 7,8 %
B.P. 2018 :	3,22)

- Eléments retenus pour l'évaluation des charges de personnel :
 - Poursuite des économies dans le cadre de la stabilisation de la masse salariale.
 - Instauration d'une compensation pour neutraliser l'incidence de la hausse de la CSG.

- Cette baisse s'explique principalement par l'absence d'élections en 2018.

- Rémunérations et charges des contrats d'insertion dont la pérénnité est remise en cause.
- Allocation Temporaire d'Invalidité.
- Accidents du travail.
- Capital décès.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Activités des services municipaux

(en millions d'euros courants)

ACTIVITES DES SERVICES MUNICIPAUX

B.P. 2017 :	48,17)	
)	- 1,6 %
B.P. 2018 :	47,39)	



DEPENSES COURANTES

B.P. 2017 :	30,59)	
)	- 1,9 %
B.P. 2018 :	30,03)	

- Dépenses de fonctionnement courant des services municipaux : fournitures, prestations de service, entretien courant, téléphone, assurances, affranchissement...
- Services aux havrais réalisés par le biais de marchés publics.

FLUIDES

B.P. 2017 :	11,93)	
)	- 1,0 %
B.P. 2018 :	11,81)	

- Carburants, électricité, gaz, eau et assainissement...

AUTRES CHARGES

B.P. 2017 :	5,65)	
)	- 1,8 %
B.P. 2018 :	5,55)	

- Impôts et taxes...

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Subventions, participations, contingent

(en millions d'euros courants)

SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS, CONTINGENT

B.P. 2017 :	36,61)
) - 1,8 %
B.P. 2018 :	35,94)



SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

B.P. 2017 :	20,68)
) - 3,3 %
B.P. 2018 :	19,99)

Subventions de fonctionnement versées aux associations, au CCAS...

La baisse s'explique par la réduction de la subvention versée au GIP Le Havre 2017

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

B.P. 2017 :	1,69)
) + 1,1 %
B.P. 2018 :	1,71)

Participations de fonctionnement et d'équipement au S.I.G.D.C.I. (Informatique)

CONTINGENT

B.P. 2017 :	8,50)
) - 2,1 %
B.P. 2018 :	8,32)

Contingent pour service d'incendie (départementalisation)

PARTICIPATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES

B.P. 2017 :	5,74)
) + 3,2 %
B.P. 2018 :	5,92)

Hausse des subventions d'équilibre aux budgets annexes restaurant municipal (+ 30 K€) et parcs de stationnement (+ 178 K€)

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en millions d'euros courants)

(hors autofinancement et réserve)

<i>POLITIQUES PUBLIQUES</i>	<i>MONTANT</i> <i>(en millions d'euros)</i>	<i>PART RELATIVE</i>
Attractivité et rayonnement	7,18	3,5 %
Culture	28,28	13,6 %
Sport et Nautisme	14,60	7,0 %
Cohésion sociale et solidarité	22,09	10,6 %
Education et Enfance	46,54	22,4 %
Qualité et sécurité des espaces publics	44,91	21,6 %
Développement et renouvellement urbain	3,41	1,7 %
Maintenance et modernisation du patrimoine	14,99	7,2 %
Pilotage et moyens de la collectivité	24,18	11,6 %
Vie des assemblées et élections	1,59	0,8 %
TOTAL	207,77	100 %

<i>Opérations financières</i>	<i>20,29</i>
-------------------------------	--------------

ENCOURS DE DETTE ET ANNUITES D'EMPRUNTS

ENDETTEMENT

(Situation au 1er janvier)

	B.P. 2017	B.P. 2018	VARIATION B.P. 2018/2017
ENCOURS DE DETTE			
<small>(en millions d'euros courants)</small>			
▪ Budget Principal	271,3	268,5	- 1,0 %
▪ Budget Principal et Budgets Annexes	289,9	285,2	- 1,6 %
TAUX ET DUREE (tous budgets confondus)			
▪ Taux moyen pondéré	2,6 %	2,4 %	
▪ Durée résiduelle moyenne (durée moyenne de remboursement contractuel des emprunts)	13,7 ans	13,7 ans	
ANNUITES D'EMPRUNTS			
<small>(en millions d'euros courants)</small>			
Budget Principal	36,41	35,33	- 3,0 %
• dont remboursement du capital des emprunts	28,46	27,52	- 3,3 %
• dont frais financiers	7,76	7,43	- 4,3 %
• dont Intérêts Courus Non Echus (ICNE)	0,09	0,28	+ 211,1%
• dont autres frais financiers	0,10	0,10	0,0 %

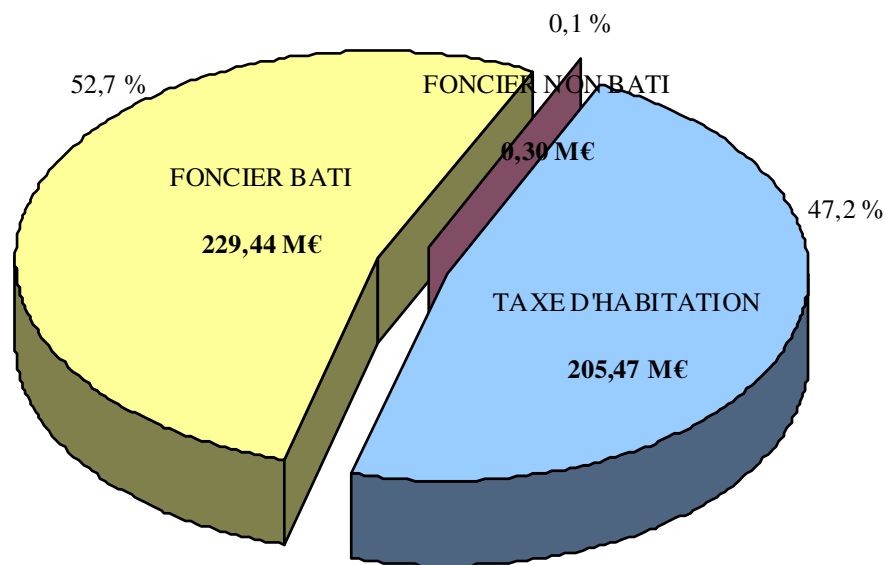
IMPOTS DIRECTS LOCAUX

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

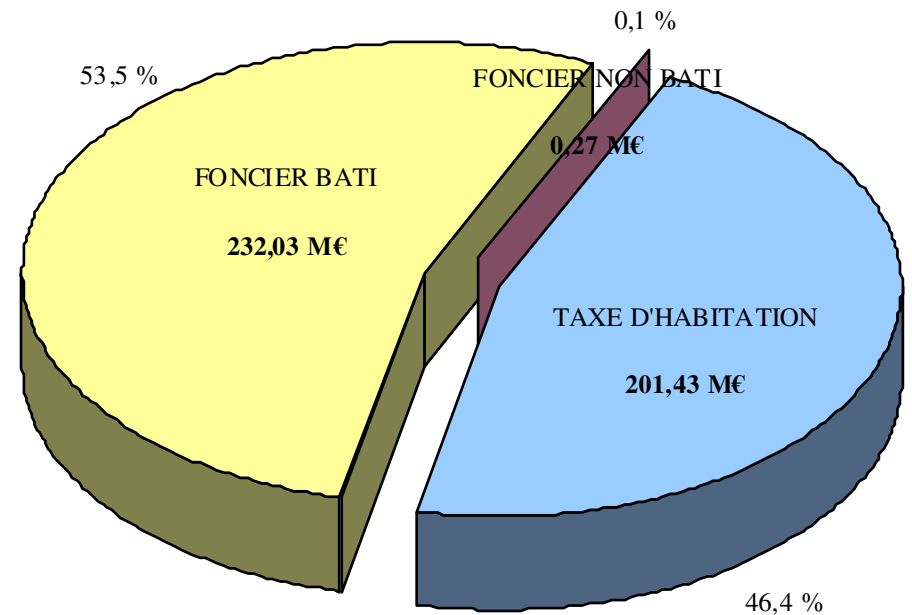
Bases d'imposition (nettes)

(en millions d'euros (M€) courants)

B.P. 2017 - Bases budgétées 435,21 M€



B.P. 2018 - Bases estimées 433,73 M€

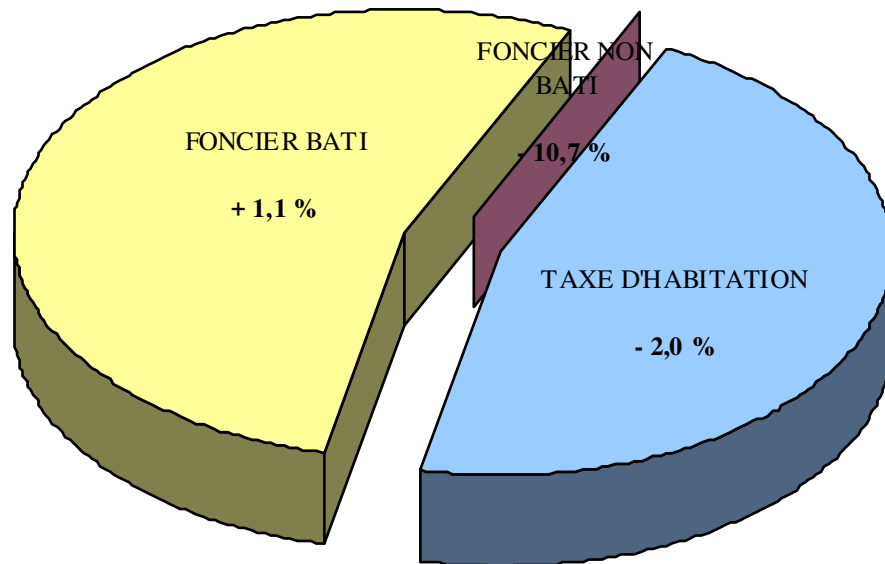


IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Bases d'imposition (nettes)

EVOLUTION 2018/2017

TOTAL : - 0,3 %



Les bases d'imposition n'étant pas encore notifiées à la Ville par les services fiscaux lors du vote du budget primitif, l'hypothèse d'évolution retenue (dont revalorisation législative) est la suivante :

- bases de la taxe d'habitation : - 2,0% par rapport aux bases prévisionnelles 2017 (impact de l'exonération de taxe d'habitation sur les logements vacants au profit des organismes HLM mise en place en 2017)
- bases de la taxe sur le foncier bâti : + 1,1% par rapport aux bases prévisionnelles 2017

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Taux d'imposition Ville du Havre

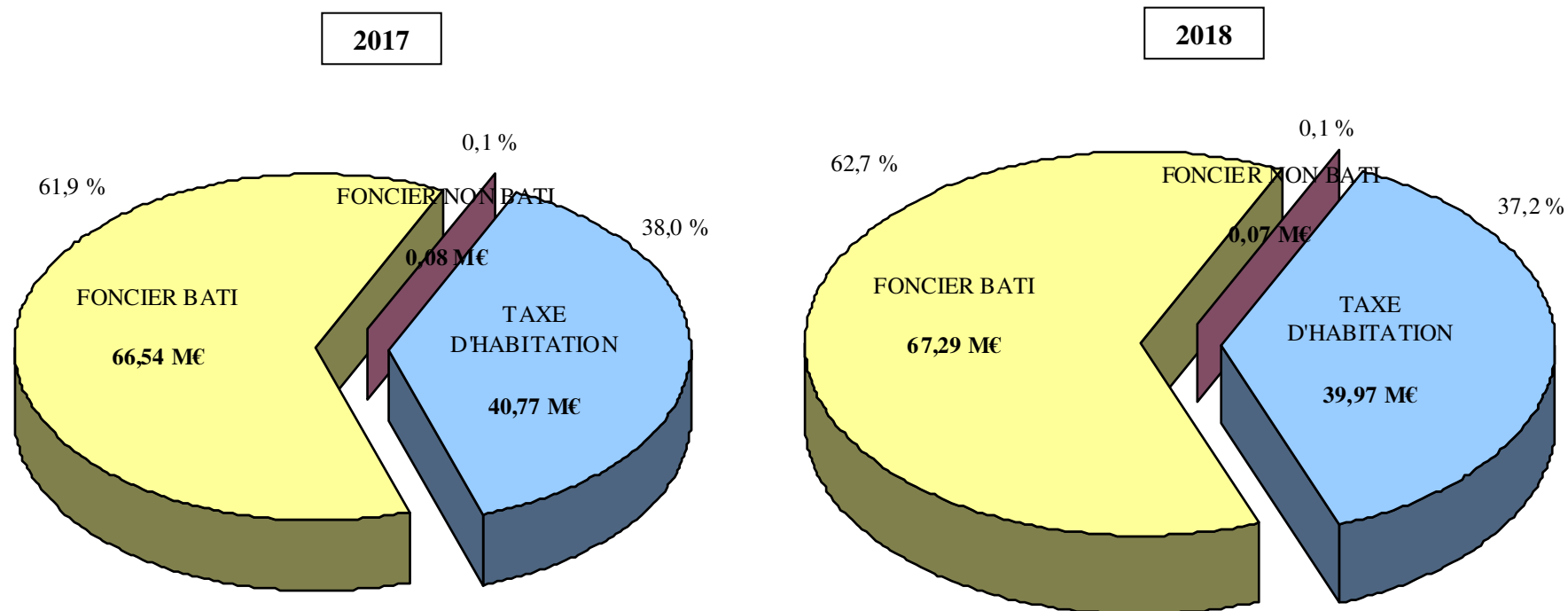
	TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
2014	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2015	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2016	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2017	19,84 %	29,00 %	27,50 %
2018	19,84 %	29,00 %	27,50 %

IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Produit des contributions directes

(en millions d'euros)	B.P. 2017	B.P. 2018	VARIATION
Produit des impôts directs	107,39	107,33	- 0,05 %

PART DE CHAQUE TAXE DANS LE PRODUIT TOTAL



BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DU HAVRE

Section d'investissement - DEPENSES

(en millions d'euros courants)

	B.P. 2017	B.P. 2018
• Site Mulhouse	0,00	0,32
• Site Graville Sémard	2,81	3,64
• Restaurant Municipal	0,07	0,06
• Parcs de stationnement	4,21	4,30
• Crématorium	0,07	0,12
• Caveaux	0,01	0,01
TOTAL BUDGETS ANNEXES	7,17	8,45

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DU HAVRE

Section de Fonctionnement - DEPENSES

(en millions d'euros courants)

	B.P. 2017	B.P. 2018
• Opération Prony-Courbet	1,56	0,00
• Opérations immobilières soumises à TVA	1,67	1,35
• Anciennes serres municipales	0,01	0,00
• Site Mulhouse	0,60	0,40
• Requalification du Centre Ancien	1,92	4,37
• Site Gravelle/Sémard	2,58	1,75
• Site Dumont d'Urville	5,65	1,48
• Requalification du quartier Danton	3,60	2,92
• Restaurant Municipal	1,22	1,18
• Parcs de stationnement	3,28	3,46
• Crématorium	0,53	0,40
• Caveaux	0,03	0,01
TOTAL BUDGETS ANNEXES	22,65	17,32
• Budget de la Commune Associée de Rouelles	0,07	0,07

BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE DU HAVRE

(en millions d'euros courants)

	TOTAL BUDGET DEPENSES (Investissement + Fonctionnement)		DEPENSES D'EQUIPEMENT ⁽¹⁾		ENCOURS DE DETTE (au 1er janvier)	
	B.P. 2017	B.P. 2018	B.P. 2017	B.P. 2018	2017	2018
• Opération Prony-Courbet	1,56	0,00	-	-	-	-
• Opérations immobilières soumises à TVA	1,67	1,35	-	-	-	-
• Anciennes serres municipales	0,01	0,00	-	-	-	-
• Site Mulhouse	0,60	0,72	-	-	-	-
• Requalification du Centre Ancien	1,92	4,37	-	-	-	-
• Site Graville/Sémard	5,39	5,39	-	-	-	-
• Site Dumont d'Urville	5,65	1,48	-	-	-	-
• Requalification du quartier Danton	3,60	2,92	-	-	-	-
• Restaurant Municipal	1,29	1,24	0,03	0,01	0,13	0,11
• Parcs de stationnement	7,49	7,76	1,70	2,08	18,31	16,46
• Crématorium	0,60	0,52	0,07	0,12	-	-
• Caveaux	0,04	0,02	-	0,00	0,12	0,09
TOTAL BUDGETS ANNEXES	29,82	25,77	1,80	2,21	18,56	16,66
• Budget de la Commune Associée de Rouelles	0,07	0,07	-	-	-	-

⁽¹⁾ Dépenses prévues au titre de la réalisation de travaux et de l'acquisition de matériel, outillage, mobilier...

LEXIQUE

LEXIQUE

BUDGET PRINCIPAL

Regroupe l'ensemble des services publics communaux, à l'exception de ceux dotés d'une autonomie comptable sous la forme d'un budget annexe.

BUDGETS ANNEXES

Il s'agit, d'une part, de services publics locaux à "dominante industrielle et commerciale", dotés de l'autonomie comptable, comme :

- les parcs de stationnement,
- les opérations immobilières soumises à TVA,
- les anciennes serres municipales,
- le site Mulhouse,
- la requalification du Centre Ancien,
- site Graville/Sémard
- site Dumont d'Urville
- requalification du quartier Danton
- l'opération Prony-Courbet
- le crématorium,
- les caveaux,

Il s'agit, d'autre part, du restaurant municipal.

BUDGET DE LA COMMUNE ASSOCIEE DE ROUELLES

La Loi du 31 décembre 1982, dite "PARIS-LYON-MARSEILLE", a prévu un statut particulier pour les Communes associées.

DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Total des dépenses des sections d'investissement et de fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT (Dépenses)

Total des dépenses prévues au budget au titre de la réalisation de travaux, de l'acquisition de matériel, outillage, mobilier, du versement de subventions d'équipement et du remboursement des emprunts.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Dépenses)

Total des dépenses prévues au budget au titre des charges de personnel, des fournitures et prestations diverses, des dépenses d'entretien courant, des frais financiers, des subventions de fonctionnement, contingent et participations contractuelles versées par la Ville.

PROGRAMME D'EQUIPEMENT VILLE DU HAVRE

Total des dépenses prévues au budget principal au titre de frais d'études, de recherche et de développement, de la réalisation de travaux, et de l'acquisition de matériel, outillage, mobilier, des subventions d'équipement intégrées au programme pluriannuel d'investissements.

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Montant annuel du remboursement de la dette en capital.

SECTION D'INVESTISSEMENT (Recettes)

Total des recettes prévues au budget au titre du programme d'emprunts, du fonds de compensation de la T.V.A. et de diverses recettes (produit des amendes de police, taxe d'aménagement), des cessions d'immobilisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (Recettes)

Total des recettes prévues au budget au titre des dotations de l'Etat, des recettes non fiscales (produits d'exploitation...), des recettes fiscales (impôts indirects) et du produit des impôts directs locaux.

PROGRAMME D'EMPRUNTS

Besoin de financement externe du programme d'équipement du budget principal de la Ville du Havre, compte tenu du virement de la section de fonctionnement et des recettes propres d'investissement.

FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A.

Recette calculée sur la base des dépenses réelles d'investissement réalisées l'année précédente au titre des acquisitions de biens meubles et immeubles, et au titre également des travaux en cours (déduction faite des acquisitions foncières et des subventions d'Etat reçues au cours de la pénultième année).

I.C.N.E.

Intérêts Courus Non Echus

La M14 prévoit le rattachement à l'exercice des frais financiers courus sur l'exercice et relatif aux emprunts contractés, depuis 1996.

VIREMENT

Il s'agit du prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer en partie la section d'investissement.

MONTANT DE L'ENCOURS AU 1ER JANVIER DE L'ANNEE

Capital restant à rembourser au 1er janvier aux prêteurs sur les emprunts contractés par la Ville et en cours d'amortissement.

ANNUITES D'EMPRUNTS

Remboursement du capital et intérêts des emprunts.

AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Il s'agit principalement des recettes au titre du fonds de compensation de la TVA, du produit des amendes de police et de la taxe d'aménagement.

AUTOFINANCEMENT BUDGETAIRE

Ecart entre le total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement.

***DOCUMENT REALISE PAR LA DIRECTION
DES FINANCES DE LA VILLE DU HAVRE***